



## PROCÉDURE APPEL D'OFFRES

Le document d'offre d'appel contient l'ensemble des informations requises pour présenter une soumission. Ceci inclut la description du projet ou produit ou résultat recherché, l'échéancier, les critères monétaires, le sommaire des contraintes, et la date de fermeture d'appel d'offres. Dans la mesure du possible, le Centre culturel ARTEM choisit des entreprises locales.

Un appel d'offre doit comprendre les étapes suivantes :

1. La rédaction du plan du projet qui inclut :
  - a) Les grandes lignes du projet
  - b) Les résultats attendus
  - c) Les exigences
  - d) Les contraintes du projet entre autres :
    - ressources financières,
    - ressources humaines,
    - ressources matérielles,
    - durée,
    - stratégies de marketing,
    - mesures d'évaluation,
    - échéancier,
    - logistique,
    - autres
2. Identification des étapes du projet
  - a) Division du travail à accomplir
  - b) Nombre d'appel d'offres
3. Définition des critères clairs, cohérents de sélection, définis au préalable. :
  - a) Méthode d'analyse utilisée
  - b) Grille de sélection
  - c) Évaluation du meilleur rapport qualité-prix
  - d) Qualité du travail accompli antérieurement par le soumissionnaire
  - e) Capacité (ressources et technologie) pour réaliser le projet

4. Coût du projet :
  - a) Estimation du coût du projet
  - b) Évaluation qualité-prix
  
5. Choix du ou des diffuseurs de l'offre d'appel
  - a) Choix du diffuseur
  - b) Durée de l'appel d'offres
  
6. Réception des offres :
  - a) Date de réception ;
  - b) Traitement équitable des soumissionnaires ;
  - c) Ouverture des appels d'offres.
  
7. Analyse et évaluation des soumissionnaires.
  
8. Choix du livreur de services.
  
9. Contrat conclu.